

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL,

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAÎTRA LE 6 SEPTEMBRE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 16 Aout 1860.

No. 16.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—L'esclavage dans l'antiquité, et son abolition par le Christianisme, par M. George Desbarats, Jr.—Pensionnat de N. D. de Trois-Pistoles; Voyage en Europe.—Consécration de la Chapelle N. D. de Pitié ou Pélérinage.—Mémorial de l'Education du Bas-Canada.

Chronique de la Quinzaine.

Le mont Liban.—L'armée Française partant pour la Syrie.—Nouvelles d'Italie.—L'emprunt Romain.—Allez au Cabinet de Lecture lire la vie de M. de Ravignan.—Les nouveaux martyrs de la Compagnie de Jésus.—La statue colossale de Notre-Dame-du-Puy.—Le Prince de Galles au Canada.

D'affreuses nouvelles sont arrivées d'Orient, le vieux fanatisme musulman s'est réveillé, et cet empire débile, sans force désormais pour combattre et vaincre ses ennemis, ne sait plus qu'égorger et assassiner des victimes sans défense.

Nous ne connaissons pas encore tous les détails, ce que nous en savons est épouvantable et rappelle ces cruautés horribles qui ont soulevé l'Europe de 1820 à 1825, et qui ont eu pour résultat l'expulsion des Turcs de la Grèce et l'indépendance des Hellènes.

Du reste, en même temps que cette triste nouvelle venait nous remplir d'horreur et faisait appeler un vengeur, nous apprenions par les journaux, qu'une armée, déjà rassemblée vers Toulon, s'embarquait pour les pays *maronites*.

Heureuse France, qui a des ressources pour tous les besoins et du dévouement pour toutes les nobles causes !

Une pareille et si prompte démarche honore le Souverain et le pays tout entier, elle attirera des grâces abondantes et peut amener, par une intervention sur-naturelle, la solution des autres difficultés qui nous affligent.

Avant d'aller plus loin, rappelons, en quelques mots, les motifs d'intérêt que nous présentent ces populations chrétiennes du Liban.

Près des côtes de la Syrie, de Tripoli à Jaffa, s'étendent les chaînes du Liban du Nord-Est au Sud-Ouest ; ces hautes montagnes qui s'élèvent jusqu'à

8,000 à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, présentent le coup d'œil le plus riche, le plus varié et le plus majestueux. Voici comme s'expriment les poètes du pays :

“ Chaque montagne porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, tandis que l'été dort nonchalamment à ses pieds.

Les cîmes inférieures sont remplies d'habitations et de villages, et renferment une population depuis longtemps chrétienne.

“ A la première Croisade, nous dit Guillaume de Tyr, une foule de chrétiens et de solitaires accourraient des hauteurs du Liban pour recevoir les Croisés sur leur passage, leur apportant des vivres et les guidant dans leur route.

Depuis ce temps les Maronites se proclament les enfants de la France, les frères des Français, leurs compagnons d'armes aux croisades, et ils rappellent sans cesse qu'un grand nombre d'eux combattirent avec les Croisés pendant trois siècles, et que des Croisés s'étant établis dans le Liban, bien des maronites sont Français d'origine.

Un patriarche réside au milieu de cette contrée ; il a neuf Archevêques et Evêques sous sa juridiction ; plus six Evêques *in partibus* ; 1,200 prêtres, 356 églises, 82 couvents qui comptent 2,000 Religieux ou Religieuses. La population est de 300,000 fidèles. C'est donc une chrétienté très importante.

Du reste, les Maronites ont conservé les vêtements et les usages des populations de l'Orient. Les hommes portent la robe et le *burnous* avec le *turban* ; les femmes ont le costume des femmes orientales, elles portent des coiffures chargées de séquins d'or qui font dire au poète Arabe :

Leur chevelure est noire comme la nuit, et les pièces de monnaie qui s'y montrent brillent comme les étoiles à la voûte céleste.

Mgr. Mislin, qui a visité ces contrées, qui a vu les cèdres du Liban, qui a reçu l'hospitalité dans tous les villages, pendant plusieurs semaines, exalte la ma-

gnificence du pays, et la vertu et la simplicité de ceux qui l'habitent.

Ils n'ont pas voulu prendre les usages et les habitudes des populations européennes comme plusieurs des tribus voisines, et ils s'en défendent en racontant cet apologue :

“ Un corbeau ayant vu la démarche élégante de la perdrix, voulut l'imiter, mais il ne put parvenir à marcher comme la perdrix, et, qui plus est, il avait perdu l'habitude de marcher comme les corbeaux, de manière qu'il était devenu un objet de risée pour tout le monde.”

Combien est-il à souhaiter que ceux qui oublient trop facilement leur nationalité, lisent et méditent attentivement cette fable ingénieuse.

S'ils ne copient pas les mœurs des étrangers, ils n'en prennent pas non plus les vices.

Voilà le tableau admirable qu'en trace Mgr. Mislin, et nous le citons d'autant plus volontiers qu'il nous semble en trouver plus d'un trait dans la piense et fidèle contrée du Canada :

“ Je n'ai passé qu'un mois dans le Liban, mais je le compterai pour un des plus heureux de ma vie.

Je sais maintenant qu'il y a encore un lieu sur cette terre, où la Religion, comme aux premiers temps de l'Eglise, est le principe de toutes les actions. Là Dieu est encore Dieu, et on n'a pas mis à sa place les idoles enfantées par la corruption des hommes.

On l'adore en tout lieu, dans les églises, dans l'intérieure des familles, et sur les places publiques, parce qu'on croit qu'on a besoin de lui partout, et que partout il peut nous aider.

Là, on admet la doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est, et on la suit. Ce peuple ne sait pas sacrifier sa foi ni à l'amour des nouveautés, ni à l'intérêt, ni à l'ambition. Il exerce l'hospitalité, la justice et la charité, comme vertus chrétiennes et non comme des inventions de notre époque.

Les enfants ne sont pas des prodiges à sept ans pour être des hommes nuls toute leur vie ; *on ne leur fait pas sucer le lait de l'orgueil, pour leur faire manger plus tard le pain de la déception.*

Ce qui est précoce en eux, c'est la crainte de Dieu et le respect pour leurs parents, et cela leur reste.

Ce peuple croit encore qu'il n'est pas plus permis de tout dire qu'il n'est permis de tout faire, parce que la parole pousse à l'action et qu'il vaut mieux prévenir le mal que de le punir.

Il obéit aux anciens, aux hommes constitués en dignité, parce que c'est l'ordre de Dieu, et il n'a pas encore admis que l'ingratitude, la présomption et l'inexpérience sont des titres pour bien gouverner la famille et la société.

Il respecte les prêtres comme ministres du Seigneur, il n'a pas encore trouvé le secret d'aimer la religion et de haïr ceux qui la répandent.

Il n'a pas autant de Bibles que les bibliistes, mais

il a les préceptes de l'Evangile dans le cœur, et il les pratique.

Enfin, il croit beaucoup d'autres choses qu'on semble avoir oubliées en d'autres lieux, et c'est pour cela que j'aime ce peuple doux, simple, bon, croyant... et je dirais éclairé, car c'est la croyance qui éclaire et non le doute et la négation. C'est ainsi qu'il a résisté, pendant onze siècles, à l'invasion de la barbarie. Les barbares ont détruit Tyr, Césarée, Ephèse, Balbe, Laodicée, etc., etc., qui étalent leurs ruines au pied du Liban, tandis que les Maronites comme les fils de Jacob se sont multipliés dans l'esclavage.

(En effet, en 1180, ils étaient 140,000 ; au XVIII^e siècle, 100,000 ; actuellement on en compte 300,000.)

C'est donc ce peuple qui se recommande si vivement à la sympathie de l'Eglise et de la France en particulier, qui est la victime, depuis plusieurs semaines, de tant de cruautés et de tant d'atrocités.

Les prières et les secours ne lui manqueront pas, nous aimons à le croire, nous en avons l'assurance, et la France prépare une expédition considérable qui est peut-être déjà en marche vers l'Orient, au bruit des fanfares guerriers faisant retentir l'air de *partant pour la Syrie!*

Du reste, il est grandement temps ; si les Druses seuls avaient attenté ce forfait, les chrétiens du Liban auraient pu résister comme ils l'ont déjà fait tant de fois, mais les Turcs, exaspérés de voir toute puissance leur échapper, redoutant l'appui que les puissances européennes trouveraient près des populations chrétiennes dans le cas d'un conflit, ont voulu prévenir cet accord en exterminant les chrétiens.

Les cruautés ont commencé dans les villages maronites, des milliers de chrétiens ont été immolés ; on a cité des traits horribles, des hommes coupés en morceaux, d'autres brûlés vifs, des enfants déchirés, des femmes pendues aux arbres par les cheveux, une mère de famille forcée de boire le sang de son enfant tué sous ses yeux, puis elle même immolée. Des villages entiers incendiés et les habitants poignardés sur les ruines de leurs demeures. Mais le massacre ne s'est pas arrêté là, il a déjà continué dans de grands centres de populations chrétiennes, à Alep, à Damas, où il y a 30,000 catholiques, et à Beyrouth où il y en a 40,000, il n'y a que la présence des vaisseaux français embossés devant le port qui ait pu empêcher les cruautés.

Le Sultan a écrit à l'Empereur pour l'assurer de toute sa bonne volonté pour arrêter l'effusion du sang ; les gouverneurs de Beyrouth et de Damas ont protesté de leur dévouement à la cause de l'humanité. Mais le Sultan est sans influence, et ses subordonnés sont accusés et convaincus d'être la cause principale de ces affreux désordres.

Il n'y a donc rien à attendre que de la force et d'une intervention armée, c'est ce que tous les gouvernements européens comprennent et ils y sont déterminés.

Le *Times*, en Angleterre, garantit les intentions de son gouvernement :

« Les Etats, dit-il, qui ont donné le pays de la Syrie à la Turquie, sont responsables de son bonheur et de sa tranquillité ; l'on ne devrait rien faire que d'accord avec la Turquie, mais si cet accord est impossible, alors au nom de l'humanité, n'ayons nul égard à l'étiquette et une fois pour toute mettons fin à toutes ces horreurs. »

Ce qu'il faut, c'est autre chose que des conférences et des conventions diplomatiques qui ont abouti à ce que nous voyons maintenant, il faut l'action d'un gouvernement fort, et quelle consolation pour les cœurs catholiques quant on a appris qu'il avait déjà commencé son œuvre.

Au milieu de ses malheurs, l'Eglise a des pages glorieuses à enregistrer ; que de martyrs, que de palmes moissonnées en si peu de jours, que de sang répandu à flots qui renouvellera l'Eglise dans son esprit de foi, de dévouement, de pureté et de vertu !

La Compagnie de Jésus a fourni plusieurs victimes parmi les Pères occupés à l'apostolat du Levant, c'est une consolation pour elle au milieu de ses afflictions et de ses épreuves.

Au moment où elle est indignement attaquée et persécutée, comme ennemie de l'humanité, à Naples et à Palerme, Dieu donne un démenti éclatant à ses adversaires, en lui accordant des couronnes si glorieuses et en augmentant encore le nombre des milliers de témoins qu'elle a déjà donnés à la foi.

Les nouvelles d'Italie sont toujours graves et inquiétantes, l'on ne peut savoir qui l'emportera. L'esprit de sagesse de la portion calme et éclairée de la population vaincra-t-il encore cette fois les passions déchaînées ? ou bien, faut-il une funeste et déplorable expérience pour éclairer et convaincre tant d'esprits aveuglés ?

Heureusement que les élémens du bien prennent tous les jours plus de force et de consistance. Les troupes mises sous le commandement du général Lamoricière sont actuellement organisées et prêtes à rendre tous les services qu'on peut attendre d'une armée brave, disciplinée et régulière. Les forces françaises restent toujours à Rome, et malgré les assertions des ennemis du Souverain Pontife, il paraît qu'il n'a jamais été question de les en retirer à moins d'une sécurité complète pour le Saint Père. Enfin, l'emprunt Romain est actuellement couvert. On avait dit qu'il ne rencontrerait pas de souscripteurs, qu'il était fait à des conditions trop peu satisfaisantes. Cependant il s'est trouvé un nombre suffisants de catholiques qui ont foi dans l'avenir de l'établissement Papal et qui se contentent de l'intérêt qui leur est offert, tandis qu'ils auraient pu en trouver un plus élevé dans les entreprises et les spéculations industrielles, qui ont pris depuis quelques temps un essor extraordinaire.

Nous avons été visiter, ces jours-ci, la Bibliothèque paroissiale, nous l'avons trouvée abondamment fournie de livres pour répondre aux demandes et au mouvement de la circulation ; enfin, en voyant la salle de lecture, nous avons admiré le nombre et l'importance des publications qui en couvrent les tables.

Outre les journaux du pays, dans les deux langues, nous avons vu le *Monde* et l'*Ami de la Religion*, l'*Illustration de Paris* et l'*Illustration de Londres*, les nouveaux ouvrages de L. Veuillot, sur le *Pape*, et les deux volumes de *Ça et Là*.

En outre toutes les principales brochures sur la *question italienne*. Les ouvrages remarquables de M. de Bazancourt sur la *Campagne de Crimée* et sur la *Guerre d'Italie*.

Enfin, la vie du *P. de Ravignan*, la vie de *Mme de Switchine*, les mémoires de *Mme de Recamier*, les mémoires du *Chanoine Schmidt* et ceux de *M. Guizot*.

Des collections intéressantes telles que la *Semaine des Familles*, le *Magasin Pittoresque*, la revue archéologique de l'*Art Chrétien*, et enfin l'ouvrage récent sur le *Canada*, par *M. Rameau*.

Le Cabinet de lecture est donc fourni de manière à satisfaire les lecteurs et à répondre à leurs désirs en faisant paraître à mesure les publications les plus importantes et dans toute leur nouveauté.

Les préparatifs pour la réception du Prince de Galles continuent avec l'activité la plus prononcée. En améliorations matérielles la ville va gagner plus, en quelques semaines, qu'elle ne l'avait fait depuis plusieurs années. Cela sera d'un excellent effet.

Les arcs de triomphe sont nombreux et presque terminés, ils auront cela d'intéressant par leur variété de présenter comme une histoire complète de l'architecture depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours. Ainsi nous avons les styles *Pastoral*, *Romain*, *Grec*, *Italien*, *Byzantin*, *Normand*, *Gothique* et de la *Renaissance*. Ils sont très-bien exécutés et ne présentent qu'un défaut, c'est de ne devoir subsister que pour un temps.

Pour finir par une nouvelle qui intéresse les enfants dévoués de la Ste.-Vierge, nous pouvons annoncer que la grande statue de la Ste.-Vierge élevée au *Puy*, en France, est complètement terminée, et qu'elle aura son inauguration prochainement, à laquelle assisteront l'Empereur et l'Impératrice.

Jusqu'à présent, en fait de statues colossales, on citait surtout celle de *St.-Charles-Boromé*, à *Arona*, sur les bords du lac Majeur, qui est visitée par presque tous les touristes et les voyageurs en Italie. Celle de Notre-Dame-du-Puy sera encore plus remarquable étant plus colossale, et étant placée sur une hauteur qui domine toute la contrée environnante.

Elle a été fondue avec 150 canons pris à *Sébastopol* et donnés par l'Empereur à l'Evêque du *Puy*.

Elle est au haut d'une élévation de près de mille pieds, le piédestal a 25 pieds, la statue 50 pieds de hauteur, et dans telles proportions que la tête a près

de sept pieds, et les mains environ cinq pieds de longueur.

L'attitude de la statue avec l'enfant Jésus est magnifique, elle est pleine de grâce et de majesté. Le modèle en a été choisi dans un concours où se sont présentés cinquante-deux concurrents, parmi lesquels les plus grands artistes de la France et d'Europe. C'est M. Bonassieux, de Lyon, artiste chrétien, qui l'a emporté et qui a su en effet trouver une des plus belles expressions qui aient jamais été données à la Sainte et Immaculée Vierge, Mère de Dieu, Reine du ciel et secours des chrétiens.

Nous aimons à citer ici les paroles prononcées par le R. P. Nampon, de la Compagnie de Jésus, lors du couronnement de Notre-Dame-du-Puy, en 1856. Elles font sentir l'importance des démonstrations de la France et de sa confiance pour la très-sainte Vierge :

“ Il y a peut-être dans mon auditoire des hommes qui ont vu le règne de la terreur, et qui ont dû survivre à tant d'assassinats, de sacrilèges, d'horreurs ! Ah ! du moins aujourd'hui qu'ils se consolent ; une digne réparation est faite en l'honneur de notre Reine. Notre Cathédrale rendue à ses Evêques, notre sanctuaire reconstruit sur son ancien plan, notre église élevée au rang des basiliques, la nouvelle image de Marie, non moins vénérée que l'ancienne, couronnée par Pie IX, et le feu qui a consumé, sur la place du martyr, la statue de Notre-Dame-du-Puy, prêt à transformer le fer meurtrier des batailles, conquis par la victoire, en statue colossale de Notre-Dame de France ?... ”

“ L'époque de la consécration de la France à Marie par Louis XIII est signalée comme la date de la prééminence incontestée de la France sur tous les Etats de l'Europe. Qu'il en soit de même, ô Marie, dans notre siècle ! ”

“ Et que les jours où vous êtes couronnée, reine de nos montagnes, soient pour notre France, notre diocèse, notre ville, des jours de grâces signalées, de bénédictions inattendues, de paix profonde, d'inaltérable prospérité. ”

L'esclavage dans l'antiquité, et son abolition par le Christianisme.

Etude faite devant le Cabinet de Lecture de Montréal, avril, 1858
PAR M. GEORGE DESBARATS, JR., LL. B. & A. B.

L'ETUDE de l'esclavage dans l'antiquité paraît être, à première vue, une occupation assez inutile dans le siècle présent, et dans l'état actuel de nos mœurs, qui n'ont pas eu à se plaindre de l'invasion de ce fléau terrible. Cependant, sous plusieurs rapports, cette étude présente des avantages réels. Et d'abord, celui qui veut approfondir les lois de son pays, et qui aura, dans ce but, étudié le droit Romain, qui fait partie essentielle de la législation du Canada, aura dû consacrer quelque temps à ce sujet : car les lois romaines sont tellement liées ensemble, que sans la connaissance du tout, plusieurs parties demeurent à

deuxièmes comprises. Sous le point de vue historique surtout, il est très-intéressant de connaître l'esclavage, de voir cet édifice monstrueux s'élever et se maintenir, de le voir s'écrouler, pierre par pierre, sous les coups mesurés du Christianisme. C'est pour tous une belle chose que de voir ce monstre, qui avait troublé, pendant de si longs siècles, les caux de la société, s'abîmer enfin, et disparaître sous les regards de cette Religion humble et pacifique qui avait dit : “ Serviteurs obéissez à vos maîtres. ” Et n'est-ce pas un événement qui mérite d'être bien connu de tous, que la guérison de cette maladie qui couvrait d'une lèpre honteuse les traits du monde ancien ? Ne devons-nous pas nous efforcer de bien connaître quel est l'agent mystérieux qui a su empêcher ce fléau de nous atteindre ? Il est vrai que cette plante empoisonnée, refoulée dans le sol par l'arbre de la Croix, a produit dans nos siècles modernes un rejeton affreux, qui a jeté des racines tellement profondes, dans les belles contrées méridionales du nouveau monde, qu'il y fait partie intégrante du système social : et cela en dépit de la Constitution de ces Etats, dont la première page déclare “ que tous les hommes naissent égaux et libres. ” Mais cette exception est trop ignoble pour durer longtemps ; et si l'indignation des peuples ne l'a pas encore effacée, c'est qu'ils espèrent que l'esclavage, emporté par le souffle salutaire et constant du Christianisme, disparaîtra bientôt des Etats-Unis d'Amérique.

Nous allons ce soir jeter un regard rapide sur l'histoire de l'esclavage chez les anciens, et de sa chute sous le Christianisme. Nous verrons la moitié du genre humain soumise à l'autre moitié : celle-là méprisée et foulée aux pieds, soumise à toutes les misères possibles ; celle-ci placée dans les honneurs, se reposant sur la pourpre, jouissant de toutes les douceurs de la vie ; celle-là condamnée à arroser de ses sueurs la terre, celle-ci en recueillant le fruit. Enfin, on les verra dans des positions tellement différentes, que les deux grands génies de la Grèce, Aristote et Platon, se croient obligés de dire, (ce qui soulève aujourd'hui un sentiment d'horreur), que cette différence est établie par la nature, et que les esclaves le sont par nature, de même que le cheval et le mulet sont bêtes de somme par nature. Puis, au milieu de cet état affreux de la société, nous verrons surgir, lentement, majestueusement, la Religion du Christ, et à sa voix persuasive, ces deux extrêmes se rapprocher, l'opprimé s'élever à la hauteur de la dignité humaine, l'opresseur s'abaisser à son juste niveau.

Avant de commencer, nous prévenons nos Auditeurs que tout ce que nous dirons contre l'esclavage, s'adresse à l'esclavage tel qu'il a existé chez les peuples anciens et non à l'esclavage *in se*, car la saine raison et le Christianisme ne condamnent pas l'esclavage en lui-même. Ils ne se sont élevés que contre ses abus.

Nous ne remonterons pas pour chercher l'origine

de l'esclavage, aux temps antdiluviens, lorsque les géants faisaient la guerre aux enfants de Dieu. Nous descendrons plutôt vers le peuple juif, et nous écouterons Moïse qui donne à la nation choisie de Dieu, les lois qui doivent la régir dans la conduite de ses esclaves. Qu'il devait être dur et avare, comme le lui reproche si souvent le Seigneur, ce peuple, chez lequel la loi se voyait obligée de tolérer la vente d'un enfant par son propre père ! Le fils ou la fille ainsi vendue, devait servir son maître durant six années ; à la septième, qui était l'année du jubilé, tout esclave devenait libre. Cette liberté leur était assurée par une autre loi qui défendait de les vendre en pays étranger. Et si l'esclave ainsi mis en liberté n'a pas le moyen de vivre, la loi pourvoit à sa subsistance : Voici les termes dans lesquels elle est conçue : " Et vous ne laisserez point aller les mains vides celui à qui vous donnerez la liberté, mais vous lui donnerez pour subsister un secours de votre troupeau, de votre grain, et de votre pressoir, comme des biens que vous avez reçus de la bénédiction du Seigneur votre Dieu." Belle prévision, qui ne se trouve point dans les législations payennes, et qui donnait à l'esclave affranchi le nécessaire pour jouir tranquillement des prémices de sa nouvelle liberté. Il faut ici remarquer, que l'esclavage était toléré chez les juifs, comme plusieurs autres maux, à cause de la nature farouche de ce peuple ; et que les lois dont nous venons de parler étaient portées, *ad duritiam cordis*, selon l'Expression de l'Évangile. Mais aussi, la religion tempérerait l'esclavage, puisque nous trouvons une loi pour le cas de l'esclave qui choisira de demeurer chez son maître. " Alors, dit le Seigneur, vous prendrez un fer aigu, et vous lui percerez l'oreille à la porte de votre maison, et il vous servira à jamais." Et afin que les maîtres usent de la plus grande douceur envers leurs esclaves, Dieu leur présente le souvenir de leurs propres souffrances en Égypte. " Souvenez-vous, dit-il, que vous avez été esclaves sur la terre d'Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous en a délivrés." Joignant ainsi au premier motif, celui de la reconnaissance. Cependant, malgré les instances fréquentes de Moïse, les Hébreux se ressentaient du contact des nations, dont ils étaient entourés, et chez lesquelles un esclavage cruel existait. Influencés par leur exemple, ils en agissaient parfois bien rudement avec ceux qui leur étaient soumis. On en trouve la preuve dans la loi même. " Si vous crevez un œil, ou cassez une dent à votre esclave, vous lui donnerez la liberté en dédommagement de sa perte : et, si un maître frappe son serviteur ou sa servante avec une verge, et qu'ils meurent sous ses coups, il sera puni de crime ; mais s'ils survivent un jour ou deux, il ne sera pas soumis à la peine, car il les a achetés de son argent !" Cette loi, outre qu'elle fait preuve de la dureté des juifs envers leurs esclaves, semble portée exprès pour nous faire apercevoir combien supérieur est la législation

Hébraïque, sur ce point, au droit païen, qui considérait l'esclave tellement comme une chose, que le maître pouvait le tuer de la même manière qu'il eût égorgé un animal domestique ; et aussi, combien inférieur est l'esprit des ordonnances de Moïse à l'esprit de la législation du Sauveur, qui enseigne que tous les hommes sont frères ; que l'esclave est racheté du même sang qui a racheté l'homme libre, enfin que devant Dieu, il n'y a ni maître ni esclave.

La servitude des étrangers chez les Hébreux était très-sévère, étant à la fois réelle et personnelle, c'est-à-dire qu'étant attachés à la glèbe, ils étaient encore soumis aux travaux domestiques, et qu'obligés de parfaire un labeur forcé, sous un soleil brûlant, il leur fallait encore s'assujétir à la dureté et aux caprices de leurs maîtres.

Telle était aussi la nature de l'Esclavage chez les Lacédémoniens, qui furent les premiers à introduire ce fléau dans la Grèce. Il n'est guère besoin de rappeler la servitude des Héliotes, qui ayant osé lutter avec Lacédémone, furent deux fois vaincus ; et la seconde fois, Hélios fut détruit, et ses défenseurs emmenés en esclavage. Le nom de ces infortunés s'étendit dans la suite à tous les esclaves des Spartiates ; nulle part l'esclavage ne fut plus pesant que chez ce peuple guerrier. Les esclaves, outre leur maître particulier, avaient encore un maître impitoyable à servir ; ils étaient esclaves du public. On pouvait les maltraiter, et même les mettre à mort, sans crainte d'être châtié. Il était défendu de les affranchir, et on ne pouvait non plus les vendre hors du pays. C'est ainsi qu'on en agissait chez les payens envers les peuples vaincus. Supposez un instant que le Christianisme n'eût pas encore paru, lors de la conquête du Canada par l'Angleterre, que serions-nous devenus ?—C'est au Christianisme que nous devons la liberté. Et cependant, il répugne que le meilleur sang Français devienne servile ! Non ;—le désespoir eût armé nos pères, d'une force nouvelle ; un suprême effort eût chassé l'envahisseur, et nous ne serions pas,—ou nous serions libres comme nous sommes ; mais la sagesse de Dieu a tout ordonné pour le mieux, et l'intelligence qu'il a donnée à l'homme ne doit point scruter ses jugements ! Revenons aux Héliotes. Leur nombre s'accrut énormément. Plusieurs fois ils se révoltèrent, mais à chaque tentative d'indépendance on les maîtrisait. A diverses reprises on en fit massacrer un grand nombre, sans autre cause que leur multitude toujours croissante. Leur dernière grande révolte eut lieu après un tremblement de terre, arrivé l'an 469 avant Jésus-Christ. Ils firent alors s'emparer de Sparte, mais cette fois encore leurs efforts ne furent suivis que de sévérités redoublées.

Ils furent enfin soulagés de leur joug pesant après la guerre du Péloponèse, et la liberté leur fut accordée, en récompense des services qu'ils avaient rendus à leurs maîtres dans cette circonstance.

Chez les Athéniens, et les autres peuples de la Grèce, l'esclavage était beaucoup moins rigoureux. Ainsi, à Athènes, l'esclave qui, sans raison, avait reçu des mauvais traitements de la part de son maître, pouvait demander d'être vendu à un autre. Mais le nombre des esclaves n'était pas moindre qu'à Lacédémone. Dans un recensement d'Athènes on compta 20,000 citoyens et 40,000 esclaves ! Thucydide nous apprend que dans la guerre du Péloponèse, il n'en passa pas moins de 20,000 à l'ennemi. Leur nombre exigeait qu'on prit des mesures pour s'assurer de leur tranquillité. Platon conseilla qu'ils fussent mêlés entr'eux d'hommes de nations différentes, afin que, différant de goûts, de mœurs, de sentiments, ils ne pussent se concerter que difficilement. Cela ne suffisait pas, il fallait adopter à leur égard une règle de conduite d'une nature telle qu'elle ne les rebutât pas par sa sévérité, en même temps qu'elle ne donnât pas lieu à trop de liberté par sa douceur. Ecoutez, Messieurs, une des lumières de l'antiquité se poser, sans pouvoir y répondre, un problème dont la solution était réservée au Christianisme. C'est Aristote qui parle :—“ A la vérité, dit-il, la manière dont on doit traiter cette classe d'hommes, est chose difficile et pleine d'embarras ; car si l'on use de douceur, ils deviennent insolents ; si on les traite avec dureté, ils conçoivent de la haine et machinent des complots.” On pourrait ici parler de la doctrine de l'esclavage chez les Grecs, et des motifs dont ils s'appuyaient pour justifier cette appropriation qu'ils faisaient de la liberté de leurs semblables. Mais nous mettrons de côté ces idées pour les confronter plus tard avec les maximes du Christianisme.

Quittons maintenant le rivage de la Grèce et transportons-nous à Rome, pour contempler l'esclavage chez cette législatrice des nations.—C'est ici, dans cette ville aux institutions fortes, que nous allons voir l'esclavage déroulant ses hideux replis, et exerçant tout son pouvoir sinistre. Car, si vivre des sueurs de ses semblables était une vertu, Rome antique pourrait servir de modèle à l'univers !

Dans les commencements de Rome, lorsque la ville ne se composait que de quelques guerriers dont les besoins étaient restreints et qui vivaient du produit de leurs expéditions dans les campagnes d'alentour, les esclaves étaient peu nombreux ; et les seuls prisonniers de guerre étaient réduits à cet état. Si un guerrier faisait prisonnier l'un des ennemis, qu'il avait peut-être blessé dans le combat, il l'emmenait à Rome, et dans sa demeure, il était soigné par l'épouse de son vainqueur, qui pansait ses plaies. Bientôt la santé lui revenait et il commençait à aider un peu au service de la maison ; on le traitait avec douceur, et il faisait son travail avec bonne volonté. Sa liberté était peu restreinte. Car on se fiait à la parole d'un soldat, et on exigeait de lui la promesse de rester chez son maître. Si ses forces le lui permettaient, il assistait le père de famille dans ses travaux

champêtres ; on le regardait bientôt comme un de la famille, et sa servitude, à la longue, ne consistait qu'à partager l'ouvrage de son maître, et non pas à l'en décharger complètement. S'il s'oubliait parfois jusqu'à faire usage de langage insolent, ou à refuser de faire quelq'ouvrage, la plus grande punition qu'on lui infligeait était de lui attacher une fourche de bois sur le dos, et de lui faire parcourir la place publique avec ce témoignage de sa faute, exposé à la vue du peuple. Les mœurs de ces temps suffisaient pour contenir dans le devoir le peu d'esclaves qui se trouvaient à Rome. Telle est du moins l'idée que les auteurs les plus anciens nous ont laissée, touchant cet âge d'or de l'Italie. Ils nous disent que deux ou trois étaient le nombre ordinaire des esclaves dans chaque maison bien ordonnée. Lorsque Rome s'agrandit, et qu'elle eut besoin de recourir aux trésors de la nature pour la subsistance de ses citoyens, l'agriculture devint honorable, et c'était l'occupation principale des guerriers en temps de paix. On sait que c'est à tracer le sillon que Cincinnatus s'occupait, lorsqu'on vint lui offrir la dictature. Les esclaves ne prenaient qu'une part secondaire à ces travaux si estimés, et tant que l'agriculture conserva cette position distinguée, la république fut florissante. Ce n'est que lorsqu'on en vint à considérer cette occupation comme digne des seuls esclaves que la décadence des mœurs et de la force de Rome commença. Disons en passant, qu'il faut espérer que le travail des champs sera toujours en honneur parmi nous, malheur à ceux qui voudraient enseigner que c'est se dégrader que de cultiver la terre ! Ce serait un jour infortuné pour le Canada, que celui-là où nos bons habitants croiraient qu'il est une vie plus libre et plus heureuse que celle passée à labourer les champs de ses aïeux.

Les conquêtes, les richesses, la vue de la civilisation Grecque, amenèrent dans Rome le luxe et la vanité. L'ambition, le désir de paraître introduisirent de nouveaux besoins. Le faste corrompit la simplicité Romaine. Les champs furent abandonnés aux esclaves. Dès lors, le nombre de ceux-ci dû t augmenter. L'orgueil en demandait une foule pour obéir à ses caprices et faire étalage de sa fortune. A mesure que ce mal s'étendit, il fallut des lois pour régler l'état des esclaves, la manière dont ils devaient être traités, et le mode de les affranchir. C'est alors qu'on voit l'esclavage s'élever à côté du colosse Romain, comme un noir fantôme, qui jette son ombre sinistre sur toutes les parties du vaste corps, dont il devient désormais l'accessoire indispensable. C'est donc ici que commence l'histoire de l'Esclavage, tel qu'il a existé à Rome, jusqu'au renouvellement de la société par le Christianisme.

Les lois devaient d'abord déterminer comment on devient esclave. Elles distinguèrent trois manières, et tout naturellement donnèrent des raisons d'une parfaite nullité pour justifier l'esclavage. On dirait à

les entendre, que c'est la pitié qui les a inspirés! Le droit des gens a voulu, dit la loi Romaine, que les prisonniers de guerre devinssent esclaves, afin qu'on ne les tuât point. En second lieu, le débiteur insolvable peut se vendre à son créancier pour satisfaire à sa dette, et éviter ainsi l'emprisonnement. Et en troisième lieu, l'enfant né d'une mère esclave est esclave comme elle. D'abord il n'y a aucune nécessité de mettre à mort le prisonnier de guerre, la preuve en est qu'il a vécu. Tout ce qu'il faut, c'est de s'assurer tellement de sa personne qu'il ne puisse plus nuire. La première raison se trouve anéantie. Il est encore faux qu'un homme puisse se vendre, car le prix qu'il recevra appartiendra à son maître, comme accessoire de sa personne. Remarquez que nous parlons ici que dans le sens juridique. De plus, la politique défend de se vendre. Car en se dépouillant de sa liberté on se dérobe à sa patrie. Ensuite, comme dit bien Montesquieu, si la liberté a un prix pour celui qui l'achète, elle est sans prix pour celui qui la vend.

Le troisième mode de devenir esclave est la naissance. Or il est souverainement injuste que l'enfant souffre du malheur de sa mère. Et la même loi qui a statué ainsi, décide autre part que l'enfant naît libre, pourvu que la mère ait été libre même un instant depuis la conception, *quia non debet calamitas matris ei nocere qui in ventre est*, parceque le malheur de la mère ne doit pas nuire à celui qu'elle porte dans son sein ; cette raison doit évidemment aussi l'emporter dans le premier cas.

Viennent ensuite les lois qui règlent la condition des esclaves. Qu'était-ce donc, que l'esclave dans l'Etat et la cité Romaine ? Rien ! pas plus que le cheval et le bœuf qui aidaient à travailler la terre. L'esclave était une chose, un animal que le maître pouvait tuer au gré de sa volonté. Si le bœuf ou l'esclave d'un homme détériore la propriété d'un autre, celui-ci a son recours contre le maître, pour dommages ; alors le maître doit payer les frais, ou abandonner l'esclave à l'autorité de justice. Tout ce que l'esclave gagne appartient à son maître ; excepté lorsque celui-ci, plus indulgent qu'à l'ordinaire, laisse à son serviteur quelques moments par jour, dont le produit lui sera donné sous le nom de *pécule* ; de plus, le maître lui fera quelquefois gratuité de quelques *as*. Avec ce secours, et à l'aide d'une sobriété extrême, de présents faits au maître, à son fils, à sa fille, il pourra parvenir au bout de longues années à racheter sa liberté. Puisqu'il ne possède rien, il ne peut point faire de testament, d'ailleurs, la loi ne lui reconnaît pas de descendants, puisqu'elle lui interdit le mariage légal. Cependant elle a toléré un quasi mariage, le *contubernium*, mais les enfants qui en naissent sont comme le croît d'un animal domestique, incontestable propriété du maître ; c'est là, la seule qualité qui leur appartient de droit.—Messieurs, si nous envisagions ces faits en historien ou même en philosophe, ce n'est pas sous cette diction froide que

paraîtraient ces horreurs. Car elles font bouillonner le sang dans les veines de tout homme qui a un cœur. Voir ainsi les droits du père, de l'époux, ceux de la femme, foulés aux pieds, anéantis, voir cela, sans que l'âme se soulève d'indignation, est chose inconcevable ! Mais nous parlons en légiste, et la loi est impassible.

La loi Romaine permet de se servir, en justice, du témoignage de l'esclave, mais on ne l'interroge jamais autrement que sur le chevalet. Le torturateur est cependant responsable du *déchet* que la torture pourrait causer à l'esclave. Sa condition domestique est analogue à son état civil, sa vie ne tient à rien, c'est un objet de gain ; il sera donc mis à la culture de la terre, son travail devra compenser le prix de son achat, ses sueurs ne seront pas comptées ; se fatigue-t-il, succombe-t-il, on le traite d'insolent, de rebelle, et le soir, il est jété dans l'ergastule, chargé de fers, et ramené dans cet état au travail du lendemain. Le sort de l'esclave urbain est plus adouci, ses travaux sont moins rudes, mais d'un autre côté, il faut qu'il soit sur ses gardes pour ne pas déplaire à l'œil fastidieux de son maître, il faut qu'il soit parfait dans sa condition. Ce Janitor, que son maître a payé 10,000 sesterces à cause de son urbanité, ne devra jamais faire un faux pas, en ouvrant la porte aux étrangers ou à son maître. De même, la famille innombrable des courriers, cuisiniers, garde-chambres et une multitude infinie de serviteurs, devront être sans faute dans leur emploi. Outre ces domestiques inférieurs, la maison de l'opulent Romain contient des lecteurs, des scribes, des bibliothécaires, des *servi litterati*, dont la fonction est d'entretenir le maître sur des matières de science, d'art, de goût, de lui lire les poésies du jour. Il y avait encore des gladiateurs, des médecins, des artisans, des chantres, des acteurs, des danseuses, des nains, des bouffons, et qui pourrait les nommer tous ? Des *procuratores* dirigeaient cette famille innombrable, esclaves eux-mêmes la plupart du temps, mais dont la fortune et le luxe égalaient parfois celui de leurs maîtres. De ceux-ci, nous n'en parlons pas lorsque nous disons les misères des esclaves, mais ils ne forment pas la centième partie de leur nombre. Parmi les chantres, les médecins, les pages, se trouvent aussi des favoris dont le sort est tout-à-fait différent. Ce n'est pas sur eux que pèse l'esclavage ; mais sur les centaines qui souffrent la violence, l'aigreur, et les caprices du maître, et c'est sur le vicarius, esclave d'un esclave plus riche ; et sur les servantes des superbes dames Romaines, qui tiennent à la main un stilet, dont elles percent souvent le bras de l'infatigable qui, chargée de teindre d'un carmin délicat les joues, et d'un noir d'ivoire très-fin les sourcils de sa maîtresse peut-être vieille et laide, n'aura pas réussi à

“réparer des ans l'irréparable outrage.”

(A continuer.)

Pensionnat de Notre-Dame de Trois-Pistoles.

MM. les Editeurs de l'*Echo*,

A la lecture du compte-rendu des *Examens* du Pensionnat de la Congrégation de Montréal, fait avec tant de goût, de grâce et de talent, je me suis senti porté à vous faire connaître celui de notre nouvel établissement. On n'y trouvera pas, sans-doute, le même intérêt, la même variété que dans celui des grands Pensionnats de Montréal et des environs ; mais il sera une nouvelle preuve du dévouement et du succès des Sœurs de la Congrégation pour tous les genres d'instruction. C'est un juste tribut de reconnaissance que je me plais à rendre aux dignes Institutrices qui remplissent avec tant de fruits leurs utiles fonctions dans tout le Canada.

Je veux parler du couvent de Notre-Dame de Trois-Pistoles, vaste et belle maison, érigée par le zèle et l'énergie du Rév. Messire Léon Roy, notre digne et vénéré Pasteur, soutenu par la généreuse libéralité des paroissiens.

Placé à quelques pas de l'église, sur un terrain élevé, ce bel établissement domine et embellit le village de Trois-Pistoles, déjà si beau avec ses maisons blanches, propres et gracieusement décorées de galeries et de parterres, par sa magnifique vue sur les riches campagnes qui l'entourent et sur le majestueux St. Laurent, ou plutôt sur la mer.

Cette maison compte à peine deux ans d'existence, et déjà elle a conquis la confiance de toutes les familles.

Ce fut le 15 septembre 1858 que trois vénérables Sœurs de la Congrégation en prirent possession, et y ouvrirent des classes qui, au bout de deux mois, réunirent plus de 50 élèves ; aujourd'hui on en compte 70. C'est là que, sous l'œil immédiat de Dieu,—car ces bonnes Sœurs érigèrent au début une jolie chapelle intérieure, dédiée à la Mère de Dieu,—c'est là, dis-je, que les jeunes filles de cette paroisse et des paroisses voisines reçoivent une instruction qui a pour base la Religion.

L'enseignement comprend les mêmes branches que les autres établissements dirigés par cet Institut :—*grammaires française et anglaise, traduction, analyses française et anglaise, compositions dans les deux langues, arithmétique, histoire, littérature, musique, ouvrages d'aiguille, couture, tapisserie, broderie*, enfin, tout ce qui constitue pour les jeunes filles une éducation brillante et solide.

Le 16 du mois de juillet a eu lieu la distribution solennelle des prix ! La séance fut ouverte par un petit discours sur les avantages de l'éducation, composé par une jeune élève, dont les assistants ont admiré le débit facile et le ton naturel et aisé.

Le discours fut suivi d'un joli *drame anglais*, récité avec grâce et une prononciation irréprochable. La séance fut couronnée par un *drame français* et un discours de remerciements.

Le Rév. Messire Marceau, curé de St. Simon, adressa quelques paroles d'encouragement aux parents et aux élèves, de remerciement et de félicitation aux Sœurs.

Durant la séance, de jolis morceaux de musique sont venus réjouir les oreilles des assistants. Les élèves ont donné lecture de plusieurs compositions françaises et anglaises qui nous ont ravi par la beauté des pensées, la naïveté, la pureté de leur style.

Je prends la liberté de vous faire parvenir quelques extraits d'une de ces compositions, que je prends de préférence aux autres, à cause de son actualité : c'est la rapide narration d'un voyage à travers l'Europe et dont Rome est le but principal.

Puissent un jour se réaliser les vœux d'une jeune fille de 16 ans, exprimés à la fin de ce récit.

C. T. DURÉ, Médecin.

Trois-Pistoles, 30 juillet 1860.

Voyage en Europe.

Ma chère ADELLE,

J'ai reçu avec un vif sentiment de plaisir la description de ton voyage en Asie. Il m'a vivement intéressé tant par la multitude des détails curieux qu'elle renferme que par la manière ingénieuse dont ils sont présentés. Pour te remercier je t'envoie, à mon tour, un petit travail sur l'Europe que je viens de parcourir à la manière des esprits : puisse ce travail te faire passer quelques moments agréables.

L'Europe ! que ce nom est doux et cher au cœur d'une fille Canadienne qui sait que les institutions qui font tant de gloire à son pays, viennent de ce foyer de lumières et de civilisation !

L'Europe n'a point, comme ses sœurs l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, une aussi vaste étendue ; mais elle les surpasse toutes par sa population relative, l'activité de son commerce, la civilisation de ses habitants, l'industrie, la culture des beaux-arts, des lettres et des sciences, et surtout par l'autorité et l'influence qu'elle exerce sur toutes les parties du monde.

Comme l'Asie, l'Europe se divise en plusieurs contrées. [*Ici énumération*]. Ne pouvant les visiter toutes, je parcourrai les principales en te rendant compte de tout ce qui peut intéresser notre pays.

Je me rendrai d'abord dans les Iles Britanniques ; de là traversant la Manche, je séjournerai quelque temps en France, beau pays si cher à tout cœur qui, comme le mien, lui doit sa noble origine. De Paris que je visiterai en détail, je me rendrai en Champagne pour y voir la ville de Troyes. Je te dirai, en son lieu, pourquoi cette ville m'est si chère. De là, traversant l'Est de la France et me dirigeant vers le Sud, je parcourrai le royaume Lombard-Vénitien, enfin les Etats de l'Eglise, pour arriver à Rome, la ville éternelle, qui est le but principal de mon voyage. Voilà mon itinéraire tracé.

Je dis donc adieu, pour quelque temps, à notre cher Canada ; je traverse l'Océan Atlantique, et en

trant dans le canal St. George je débarque à Dublin, capital, de l'Irlande. Cette ville, située au fond d'une baie du même nom, est la résidence du Vice-Roi d'Irlande. Les édifices sont bâtis généralement à l'imitation de ceux de Londres auxquels ils ne le cèdent guère, ni en beauté, ni en magnificence.

L'Irlande, comme tu le sais, a eu le bonheur d'être évangélisée par St. Patrice. Le fervent apôtre y aborda vers l'an 432; il trouva les peuples de cette contrée non seulement adonnés au culte des idoles, mais presque sans aucune civilisation. Il les instruisit avec un zèle digne des premiers siècles de l'Eglise et en peu de temps, grâce à l'efficacité de sa parole unie à la sainteté de ses exemples, il en fit une des chrétiens les plus florissantes de l'Eglise. L'Irlande est toujours demeurée fidèle à l'Eglise Romaine, et malgré l'oppression qu'exerce sur ce peuple généreux la superbe Angleterre, elle est restée inébranlable dans sa foi. Elle est toujours la terre des saints et des martyrs. Depuis plus de trois siècles, les Irlandais, pour se soustraire aux persécutions de leurs oppresseurs, quittent chaque année le pays qui les a vu naître et vont chercher sur une terre étrangère un sol hospitalier et le morceau de pain qu'on arrache avec tant de barbarie de la bouche de leurs enfants. Pousés par la misère sur le vaste Continent d'Amérique, ils y ont apporté, dans toute leur pureté, leur croyance, leur culte, leur religion.

C'est ainsi que la divine Providence, toujours admirable dans ses desseins, se sert de la malice des hommes pour arriver à ses fins, la propagation de la foi, la prédication de l'Evangile. O sublime et héroïque Irlande, qu'elle est belle la cause que tu défends! qu'il est noble le parti que tu soutiens! Non, jamais peuple n'égala ton ardeur, ta fermeté, ton zèle et ta foi! C'est à tes enfants intrépides qu'on peut à juste titre appliquer ce qu'on a déjà si bien appliqué aux premiers Colons de Montréal:

C'est un peuple d'Apôtres, de Héros et de Martyrs. Puisses-tu, peuple chrétien, conserver toujours dans ton sein ce feu sacré, cette ardeur céleste! Pour récompenser ta foi, ta fidélité, Dieu te prépare, sans doute, un avenir glorieux. N'est-il pas le Dieu de toute justice? S'il permet que tu sois accablé sous le poids de la douleur, de l'infortune, il te relevera de ton abaissement: il rendra à ton front humilié la couronne de gloire qui te fera briller du plus vif éclat aux yeux des nations; car tu l'auras conquise au prix de tes généreux combats pour l'Eglise. Puisse un nouvel O'Connell s'élever bientôt dans tes rangs et hâter le moment de ta liberté religieuse!

De Dublin je me rends à Londres, capitale de l'Angleterre. Cette ville est une des plus grandes, des plus riches, des plus peuplées de l'univers. Un grand nombre de ses édifices sont construits en *brique*, la plupart ornés de granit ou de marbre. Les plus remarquables sont les églises de St. Paul, de Westminster, de St. Etienne, le palais de St. James et de Wit-

chall. Durant bien des siècles, l'Eglise d'Angleterre était si chrétienne qu'elle avait mérité le beau surnom de Terre des Saints. Au XVe siècle, Henri VIII, pour satisfaire ses passions, leva l'étendard de la révolte et se sépara de l'Eglise Romaine. Plus tard, Edouard VI abolit entièrement la religion catholique pour y établir la *Prétendue Réforme* connue sous le nom de l'Eglise Anglicane. Persécutée à outrance par l'autorité, l'Eglise d'Angleterre perdit la Foi et devint *protestante*. De là on peut facilement juger ce qu'elle a été, ce qu'elle est encore. Et quoique, sous sa domination, notre Canada jouisse du libre exercice de son culte, il ne laisse pas de gémir en voyant un si noble peuple entre les bras de l'hérésie et demander à Dieu son retour vers l'Eglise Romaine.

De tout temps, la conversion de cette belle province a occupé la sollicitude paternelle des Souverains Pontifes, des Evêques et du Clergé Français, si zélé pour la Propagation de la Foi. Espérons que Dieu, touché des prières ferventes de l'Eglise universelle, fera luire un rayon de sa lumière céleste pour éclairer les esprits et convertir les cœurs!

Je salue avec regret l'opulente ville de Londres, et je m'embarque pour le doux pays de mes ayeux, la belle et noble France. Sans m'arrêter, je me rends droit à Paris, capitale de l'empire. Au temps de César, Paris était une chétive bourgade composée de huttes en terre et de cabanes. Elle se nommait *Lutetia*. Ce ne fut qu'au temps de Julien que le nom de Paris fut substitué à celui de *Lutetia*. L'histoire particulière de Paris ne présente rien de remarquable jusqu'à la fin du VIe siècle; elle se confond avec l'histoire de France. L'histoire de l'établissement du christianisme, qui serait si intéressante, nous offre peu de documents certains. Suivant St. Grégoire de Tours, les premières semences de la foi furent apportées par St. Denis; après lui vinrent les Evêques Paulus, Prudentius et St. Marceau.

Ce n'est que sous la dynastie capétienne que Paris devint définitivement la résidence du Souverain et la capitale de la France. Sous le règne de Louis-le-Gros, l'enseignement prit une extension inouïe dans la capitale; dès lors Paris attira une foule immense d'étudiants de divers pays, et depuis ce temps, cette ville n'a cessé de porter les sciences et les arts à un degré qu'aucune autre ville n'a pu atteindre. Paris est surtout remarquable par les monuments qu'elle renferme. Les étrangers, les habitants des provinces entreprennent de longs voyages pour les voir et les contempler.

Les plus admirables, parmi les édifices religieux, sont: l'Eglise Ste. Geneviève, Notre-Dame de Paris, l'Eglise de St Sulpice, etc., dans le genre profane le Louvre, le Palais des Tuilleries, la Bourse, le Palais Royal, celui de Luxembourg, le Palais Bourbon, etc. Le faubourg St. Germain est la résidence de la noblesse.

Plusieurs jours passés à Paris ne suffiraient pas encore pour voir tout ce que cette ville offre de remar-

quable, je salue donc cette capitale de la fille aînée de l'Eglise, de la belle et catholique France, et me dirigeant vers le Sud-Est, je me rends en Champagne, et je jette un coup d'œil rapide sur cette ville de Troyes qui donna le jour à la vénérée sœur Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Comme enfant de cette congrégation je dois par reconnaissance visiter ces lieux qui donnèrent à notre Canada un si riche trésor. Cette ville quoique peu remarquable sous le rapport du commerce et des arts, l'est cependant par sa cathédrale, appelé Notre-Dame de Troyes. Le portail de cette Eglise est orné d'une magnifique statue de la Vierge Marie, celle même qui, il y a deux cents ans, s'entourant de rayons lumineux, se fit voir dans cet éclat à la jeune Marguerite Bourgeois et la remplit de cet amour généreux qui lui fit abandonner sa patrie pour se consacrer à la gloire de la Reine des Cieux. C'est encore à Troyes que Marie se déclara la protectrice du Canada en disant à celle qui devait la représenter en ce nouveau pays : *Vas en Canada et je ne t'abandonnerai pas !* Je dois donc à cette ville un large tribut de reconnaissance, et je crois être l'interprète des sentiments de toutes les élèves de la Congrégation, de toute la jeunesse Canadienne et j'oserai dire de tous les cœurs Canadiens, en disant : mille et mille fois béni soit la ville généreuse qui sut sacrifier à l'avantage de notre cher Canada, cette héroïne qu'elle a élevée, que Marie a protégée et que le Ciel a couronnée !

Je devais, comme je te l'ai dit en commençant, passer par la Prusse, de là traverser le royaume Lombard Vénitien, me rendre aux Etats de l'Eglise et visiter Rome qui en est la Capitale ; mais j'apprends avec douleur qu'une guerre terrible se prépare dans ces différents royaumes et comme je sais qu'il ne fait pas bon voyager en temps de guerre, je retourne dans notre cher Canada ; et là, en me reposant des fatigues de mon long voyage, j'inviterai tous les canadiens, mes compatriotes, ces enfants si fidèles de l'Eglise Romaine, je les inviterai d'unir leurs voix pour obtenir du Ciel la paix et le bonheur qui devraient régner dans l'Eglise, la paix et le bonheur pour le Père commun des fidèles.

Ah ! nous n'avons pas, comme le brave de Lamoricière, une épée à offrir au St. Père, mais nous avons des vœux et ces vœux Dieu les exaucera, et pendant que des hommes courageux défendent par le glaive le domaine de St. Pierre, les bons Canadiens, dans les campagnes les plus reculées comme au sein des villes, supplieront le Dieu des armées de combattre avec ceux qui n'ont en vue que la gloire de l'Eglise catholique et le bonheur de son chef visible, l'immortel Pie IX.

C. B.

Elève du Couvent des Trois-Pistoles.

Un nouveau Pèlerinage ou Notre-Dame-de-Pitié.

I

Mardi, 31 juillet, Sa Grandeur, Mgr de Montréal consacrait la nouvelle chapelle élevée par les *Sœurs de Notre-Dame* sur l'emplacement de la cellule où vécut vingt ans *recluse* Mlle Le Ber. Cette Eglise est destinée à recevoir la *statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Pitié* qu'elles possèdent dans leur chapelle intérieure depuis plusieurs années. Le Rév. Messire Granet, Supérieur du Séminaire, et le Rév. Père Aubert, Supérieur des Oblats, assistaient Sa Grandeur. Plus de cent prêtres de tous les diocèses environnants, près de 350 *Religieuses* et une grande affluence de citoyens de tous les rangs de la société assistaient à cette imposante cérémonie. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs bienveillants, en leur racontant les détails intéressants de cette fête, une des plus belles que l'Eglise offre à l'édification et à l'instruction des fidèles.

II

Dès la veille, le Pontife Consécrateur et les Religieuses se préparent à cette sainte solennité par le jeûne et la prière, affligeant leur âme pour attirer les bénédictions célestes.

Sur le soir, l'Evêque et le Clergé se rendent devant les *saintes Reliques* qui doivent être déposées dans le tombeau de l'autel. Elles reposent sous une tente de soie blanche, à quelques pas de la nouvelle Eglise, enfermées dans trois reliquaires d'argent, avec trois grains de pur encens, en mémoire des vertus dont les saints auxquelles elles ont appartenu embaumèrent le monde.

Là, à la clarté des flambeaux, les ministres du Seigneur soupirent et gémissent avec le Prophète-Royal, à l'exemple des premiers chrétiens célébrant leurs mystères loin du monde, dans les profondeurs des catacombes, sur les tombes des martyrs, dans les veilles nocturnes, et la mystérieuse obscurité de la nuit.

III

Le lendemain, à l'heure fixée, le Pontife, dans ses habits ordinaires pénètre dans l'édifice encore profane : il allume douze flambeaux qui couronnent douze croix peintes sur les murs, placées vers les quatre points de la terre : figure des douze apôtres qui ont porté partout le monde la lumière de l'Evangile. En même temps il congédie tout le monde et ferme les portes de l'Eglise, ainsi que le paradis avait été fermé à Adam pécheur. Un diacre reste seul à l'intérieur pour rappeler le Chérubim, au glaive de feu, gardant l'entrée de l'Eden abandonné.

Le Pontife se dirige alors avec le clergé et le peuple vers la tente où reposent les *Reliques* des saints ; il se prosterne et récite les sept psaumes de David pénitent, pour apaiser la justice de Dieu et mériter sa grâce. Le Sauveur du monde avait ainsi jeûné et

prié au désert avant de commencer sa mission et de fonder son Eglise.

Vers la fin des psaumes, le Pontife se revêt d'ornements blancs, symbole de l'innocence rendue à l'homme déchu, et s'avance processionnellement, comme le Christ ressuscité et triomphant, vers les portes de l'Eglise.

Avant que le chrétien entre au ciel, il a de longues épreuves à subir sur la terre ; avant que le Pontife entre dans la nouvelle Eglise, qui en est la figure, il aura de longues marches et de longues fatigues à subir.

Il se prosterne donc devant le portique du temple ; il appelle le secours de Celui par qui tout doit commencer, s'opérer et finir. Le clergé et le peuple invoque sur lui l'intercession des célestes habitants du Ciel, et, les *litanies* achevées, le Pontife se relève et bénit l'eau sainte des purifications qui mettra en fuite les esprits de ténèbres. Il s'en asperge lui-même ; il en répand sur toute la foule qui l'entoure pour qu'elle s'imprègne de l'esprit de piété ; précédé de la croix, il tourne autour du temple, purifiant les murs extérieurs pendant que le chœur chante :

“ La maison du Seigneur est bâtie sur le sommet des monts : elle est élevée sur les collines, toutes les nations accourent vers elle et s'écrient : Gloire à vous Seigneur, tous les peuples accourent avec joie, apportant dans leurs mains les plus belles gerbes de leurs champs.”

Cependant le Pontife reparaît devant les portes du temple, il en frappe les battants de sa crosse pastorale et s'écrie :

“ Princes, ouvrez vos portes ; et vous, portes éternelles, élevez-vous, le Roi de gloire va faire son entrée.”

Et le diacre, seul au fond du Sanctuaire, répond : “ Quel est-il le Roi de gloire ? ”

“ Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats, répond le Pontife.

Malgré ces fortes paroles, le temple ne s'ouvre pas. La vie de l'homme est un combat et le royaume des cieux une ville forte à emporter d'assaut. Le Pontife reprend la route de son pèlerinage, aspergeant toujours les murs extérieurs en haut, en bas, et au milieu ; il revient une seconde fois, prie et frappe encore, mais les portes demeurent fermées et il poursuit sa route et ses fatigues.

De retour, pour la troisième fois, en face de la porte, le Pontife prie de nouveau : “ Dieu tout puissant et miséricordieux qui a donné à tes prêtres cet insigne privilège que tout ce qu'ils font dignement en ton nom, tu le fais toi-même, visite, nous t'en supplions, ce que nous allons visiter : bénis ce que nous allons bénir ; que notre entrée dans ce temple soit la fuite des démons, et l'entrée des anges de paix ; et il fait retentir encore les portes sous les coups de sa houlette.

“ Princes, ouvrez vos portes, et vous, portes éternelles, ouvrez-vous : voici le Roi de gloire.”

“ Quel est-il le Roi de gloire ? demande le Diacre.”

“ Ce Roi de gloire ! c'est Jéhovah ! c'est le Seigneur des armées, répond le représentant auguste du Christ, et le peuple et le clergé s'écrient :

Ouvrez ! ouvrez ! ouvrez !!! car, pour entrer au Ciel, ce n'est pas trop du concours de tous les enfants de Dieu.

La porte s'ouvre, et le Pontife imprime sur le seuil, avec sa crosse, un signe de croix en chantant : voici le signe de la croix, qu'à son aspect s'enfuient tous les esprits de ténèbres.

Il entre, “ Paix à cette maison,” dit-il.

— “ Par votre entrée,” répond le Diacre.

Et tous s'écrient : “ qu'il en soit ainsi.”

— “ Eternel, continuent les chantres, donne la paix à cette maison ; Verbe du Père, donne à cette maison une paix éternelle ; Esprit consolateur, répands la paix sur cette maison.

IV

Cependant, le Pontife s'avance jusqu'au milieu de l'édifice, se prosterne, entonne le *Veni Creator*, pendant qu'un des ministres trace sur le pavé deux larges bandes de cendre et de sable, qui, partant des angles de l'Occident, se croisent au milieu et se projettent vers les angles correspondants de l'Orient.

Le chant des *Litanies* recommence, le Pontife étant toujours prosterné. Vers la fin il se lève, et bénissant trois fois le temple, il conjure le Seigneur de visiter *cette maison, de députer à sa garde les anges de sa Cour, de bénir et l'église et l'autel* ; puis il se prosterne de nouveau et ne se relève plus que le chant des *Litanies* soit achevé.

Bientôt, la mitre en tête et le bâton pastoral en main, le Pontife inscrit sur la cendre éparse les lettres de *l'alphabet grec* : il marche de gauche à droite, parce que le peuple gentil a obtenu, par la croix, de passer des ténèbres de l'idolâtrie à la lumière de la Foi, et de la gauche à la droite du Christ ; mais quand il inscrit les lettres de *l'alphabet latin*, il va de droite à gauche, parce que le peuple de Dieu par son infidélité a perdu la place des élus. Et cette union des deux alphabets en croix figure l'union de l'ancien peuple et du nouveau, ou l'union de l'ancien et du nouveau testament dans la personne de Jésus crucifié ; et ces lettres gravées sur la cendre, les articles de foi gravés dans le cœur des chrétiens qui ne doivent pas craindre de se dire cendre et poussière, lorsque Abraham, le père des croyants, s'appelle lui-même ainsi.

Le Pontife revient ensuite en face de l'autel, se prosterne trois fois en disant : “ Gloire au Père, au Fils et au St.-Esprit, maintenant comme au commencement, dans tous les siècles des siècles.

Il bénit alors du sel, symbole de la sagesse ; de l'eau, symbole de l'innocence baptismale ; des cendres, symbole de la mortification ; du vin, symbole de la force chrétienne, et de leur mélange il en aspergea le temple.

Et se dirigeant vers la porte principale, il y trace avec sa *crosse*, du haut en bas, une croix qui, avec celle tracée à l'extérieur à son entrée, indique que c'est au nom des trois personnes de l'adorable Trinité qu'il prend possession de ce temple, qu'il en arbore l'étendard sur ses portes, comme un vainqueur glorieux arbore sa bannière au-dessus des portes d'une ville conquise. Puis il prie : " Que par la vertu de cette croix, gravée sur le seuil et le double battant de cette porte, la PAIX et l'ABONDANCE, la SOBRIÉTÉ et la MODESTIE, la PLENITUDE de la JUSTICE et de la MISERICORDE deviennent le partage de tous ceux qui fréquenteront ce lieu. Loin d'ici toute INQUIÉTUDE et toute CALAMITÉ ! Loin d'ici la FAMINE, la PESTE, la MALADIE, l'INFIRMITÉ et toute influence de l'esprit mauvais ! Que la vertu de cette eau salutaire se répande comme un parfum dans toutes ses parties, afin que tous y trouvent la PAIX du cœur, la GRACE de l'hospitalité, l'ABONDANCE de tout bien, l'AMOUR de la RELIGION et les FRUITS du salut. Qu'à l'invocation de ton nom, tout bien nous soit octroyé et que toute suggestion mauvaise cède à l'aspect de l'ANGE de la PAIX, de la CHASTÉTÉ, de la CHARITÉ, de la VÉRITÉ."

V

Alors le Pontife s'avance vers l'autel en chantant ces paroles : " J'entrerai jusqu'à l'autel de mon Dieu ; j'irai au Dieu qui réjouit ma jeunesse."

Et le *chœur* entonne le *psaume* par lequel commence, chaque jour, le sacrifice de la Messe, répétant les mêmes paroles après chaque verset.

Le Consécrateur est debout, près de l'autel, avec l'eau déjà bénite : il oint la table sacrée, au milieu et aux quatre angles, en souvenir des cinq plaies du Sauveur crucifié, par lesquelles le sang divin a coulé pour le salut des peuples ; et s'étant prosterné il dit : O victime expiatrice immolée pour nous, sur l'autel de la croix ; ô vous que figurait Jacob lorsqu'il dressait une pierre pour y offrir un sacrifice, et y recueillir l'oracle des cieux, humiliés à vos pieds, nous vous prions, Seigneur, qui gravâtes autrefois votre Loi sur des tables de pierre, d'enrichir de l'abondance de votre grâce, cette pierre choisie que doit rougir le sang de la victime éternelle.

Il fait ensuite sept fois le tour de l'autel, l'aspergeant, dans toutes ses parties, avec un bouquet d'hysope, pendant que le *chœur* chante le *Miserere* dont la mélancolique mélodie s'harmonise si bien avec la consécration de la pierre où s'immolera l'Agneau, chargé des péchés du monde.

Le Pontife fait encore trois fois le tour des murs intérieurs, les bénissant de leur faite à leur base, et l'enceinte dans sa longueur, dans sa largeur, vers l'Orient, vers l'Occident, au Nord et au Midi, pour ne laisser aucune place en ce lieu aux puissances des ténébres.

Pendant ce temps le *Chœur* chante : " C'est ici, c'est vraiment ici, la maison du Seigneur, solidement

édifiée, car elle est fondée sur la pierre ferme."

" Que le Seigneur se lève et que ses ennemis soient confondus, qu'ils disparaissent devant sa face !"

" Celui qui habite dans le temple du Très-Haut, y habitera en paix sous la protection du Souverain du Ciel."

" Seigneur, j'ai tendrement aimé la beauté de ta maison, et le lieu où repose ta gloire. Qu'est-ce que ce lieu, sinon le tabernacle du Seigneur et la porte du Ciel ?"

Et les *psaumes* où le Roi-Prophète célèbre avec amour les beautés de la sainte Sion, les triomphes du Christ sur ses ennemis, sa protection puissante sur ses enfants, entremêlés à ces *antienne*s, produisent, sur l'esprit attentif et recueilli, une impression céleste que le cœur sent, mais que la parole ne saurait rendre.

L'enfer fermé, sa puissance détruite ; le ciel ouvert, les anges, par l'échelle de Jacob, descendant vers les hommes les mains pleines des dons divins, puis remontant vers le ciel, emportant les vœux, les prières, les soupirs et les pleurs de la terre ; quel spectacle touchant ! n'est-ce pas ici qu'il faut s'écrier : " Oh ! que ce lieu est saint et terrible ! O mon Dieu ! que vos tabernacles sont beaux, qu'ils sont chers à mon cœur ! leur souvenir seul me fait défaillir, quand sera-ce que j'y entrerai pour jamais ?"

Profondément ému, et comme ravi par la grandeur et la beauté de ce spectacle, le Pontife entonne une *préface* magnifique, où il conjure le Seigneur de répandre les sept dons de son Esprit sur la maison qui lui est dédiée, de la purifier, de la bénir, de la consacrer à jamais afin que les Prêtres y offrent un sacrifice de louange, que les fidèles y viennent accomplir leurs vœux ; que les péchés y soient remis ; que les démons en soient bannis ; que la santé y soit rendue aux malades, la force aux infirmes, le mouvement aux paralytiques, la pureté aux lépreux, la vue aux aveugles, et la liberté aux esclaves de satan ; que tous les maux y cèdent à l'impression de la grâce divine ; que les liens des pécheurs y soient brisés et que tous ceux qui y viendront prier se réjouissent d'avoir obtenu leurs vœux et se glorifient à jamais du don de l'éternelle miséricorde."

A la fin de ce chant, le Pontife, architecte spirituel, bénit le ciment qui servira à fermer le tombeau de l'autel, et s'en va, entouré de tout le clergé, à la tente où reposent les Reliques des Saints. Ne dirait-on pas Jésus, vainqueur de la mort et de l'enfer, venant, précédé de sa croix, de ses anges et de ses saints, audevant des corps ressuscités des élus, pour les faire entrer comme des pierres précieuses dans la consécration de la céleste Jérusalem.

Pendant que toutes ces cérémonies s'accomplissent à l'intérieur du temple, le clergé et le peuple attendaient au dehors, comme Israël dans le désert, l'entrée de la terre promise. Le Rév. Messire Billaudèle, pendant ce temps, expliquait à tous, les rites sa-

crés de la consécration des Eglises, avec une éloquence, tantôt forte, tantôt douce, toujours persuasive et entraînant, toujours riche des plus belles applications des saintes écritures.

VI.

Au moment où le Pontife entre devant les Reliques, le *Chœur* chante : "Sortez, ô Saints de Dieu, de vos humbles demeures ; hâtez-vous de venir à la place d'honneur qui vous est préparée." Le Pontife fléchit le genou, jette sur le feu le parfum de l'encens, et la procession s'achemine vers les portes du Temple, semblable à ce cortège triomphant de Jésus et de ses Anges, introduisant au dernier des jours les *Elus* dans les parvis de l'Eglise éternelle.

Les prêtres et le peuple touchés de ce spectacle s'écrient : "O saints de Dieu ! Vous sortirez avec transport et vous serez conduits avec des transports de joie : les collines et les montagnes bondirent d'allégresse, en voyant leur attente comblée.

"Levez-vous, Saints de Dieu, sortez de vos tombeaux, et venez sanctifier ces lieux bénis, cette multitude, et vous pécheurs, gardez-vous dans la paix !

"Mettez-vous en marche, Saints de Dieu ; entrez dans la Cité du Seigneur ; une Eglise vous a été bâtie, où le peuple chrétien viendra adorer l'Eternelle Majesté.

"Et à qui appartient le Royaume, sinon aux Saints qui ont méprisé la vie du monde et qui ont conquis le sceptre et la couronne en lavant leur tunique dans le sang de l'Agneau.

Et partout, sur le passage du cortège, on entend : Seigneur, ayez pitié de nous ! Seigneur, ayez pitié de nous ! ce sont les peuples de la terre qui mêlent leurs pleurs aux chants des victoires des bienheureux en invoquant leurs secours.

Arrivé devant la porte de l'Eglise, le Pontife s'assied, et dans une courte allocution rappelle aux petits et aux grands la sainteté de nos Eglises, le respect qui leur est dû ; la nécessité de les entretenir ainsi que les ministres qui les desservent : l'anathème et l'excommunication portés par le Saint Concile de Trente contre les envahisseurs des biens ecclésiastiques ; puis il recommande aux prières publiques les fondatrices et les bienfaiteurs de cette Eglise.

"Le Seigneur sera mon Dieu, répond le peuple, et cette pierre sera son autel ; ce lieu s'appellera la *Maison de Dieu*, et de tous les biens que vous m'accorderez, Seigneur, je veux vous en offrir la dîme avec des hosties pacifiques.

Le Pontife consacre encore la porte du Temple au nom de l'adorable Trinité et il en franchit le seuil, entouré du clergé et du peuple et en parcourt l'enceinte au bruit des saints Cantiques, s'avançant vers le Saint des Saints.

Ainsi, quand, après le dernier jugement, Jésus-Christ aura introduit ses saints dans les demeures éternelles, le cortège céleste traversera les parvis de la sainte Sion au milieu des hymnes angéliques et

s'en ira jusqu'où réside Celui qui est de toute éternité, rendre hommage, au pied de son trône, à son immuable Souveraineté, et grâces et amour à son ineffable miséricorde.

Arrivé en face de l'autel, le Pontife en consacre le tombeau, avec l'huile sainte, et y dépose la châsse des martyrs, en disant : "Saints de Dieu, vous avez trouvé sous l'autel du Seigneur un glorieux séjour ; intercédez pour nous auprès du Seigneur Jésus."

Alors commencent les encensements et les onctions saintes que le Pontife répète *sept fois*, pendant qu'un prêtre agite sans cesse, autour des autels consacrés, l'encensoir dont il renouvelle perpétuellement et le feu et les parfums, image vivante de ces esprits bienheureux qui, sans cesse autour de l'autel où se tient l'Agneau immolé, agitent leurs encensoirs d'or d'où s'exhalent les plus suaves parfums, symboles de la prière des justes.

Pendant tout ce temps, le *Chœur* célèbre les beautés de la sainte Eglise, épouse de Jésus-Christ, raconte les douceurs que l'on goûte dans son sein.

"Eglise de Jésus-Christ, cité de mon Dieu, que l'on m'a dit de toi des choses merveilleuses ! tes fondements sont établis sur les saintes montagnes, et le Seigneur préfère tes portes à tous les pavillons de Jacob ! C'est dans tes parvis que retentissent sans cesse les accents de la joie et du bonheur ! Tes murs ne sont bâtis que de pierres précieuses et tes tours ne sont formées que de diamants ! Jérusalem loue le Seigneur, et toi, Sion, glorifie ton Dieu, car il a fortifié les barrières de vos portes et béni vos enfants ; celui qui fait tomber la neige, comme de la cendre, a établi la paix dans vos contrées, et vous a rassasié du froment le plus exquis ! Louez-le, car il n'a pas ainsi traité toutes les nations ; il n'a pas ainsi manifesté ses volontés à tous les peuples !"

Cependant, le Pontife a déjà parcouru l'Eglise et marqué de l'onction sainte les *douze croix* peintes sur les murs de l'édifice ; et, après chaque onction, il les a encensé *trois fois*. Revenu au milieu du sanctuaire, il bénit de l'encens, qu'il place sur les *cinq croix* de la table sacrée ; sur cet encens, il place des croix de *cire blanche*, allume le parfum, qui s'exhale en agréable odeur et monte vers le ciel, comme les prières des justes, embrasées par la charité, s'élèvent vers le trône de Dieu pour réjouir son cœur.

Et pendant que s'accomplit ce sacrifice pacifique, le Pontife à genoux implore l'assistance de l'esprit de Dieu ; puis il poursuit : "Seigneur, Dieu tout puissant, regardez d'un œil propice, les vœux de notre humilité, et faites que les hosties que nous vous offrons sur cet autel vous soient douces, agréables, enrichies et comme toutes trempées de la rosée de votre esprit, afin que vous daigniez en tout temps calmer les inquiétudes de votre famille ici suppliante, guérir ses maladies, agréer ses vœux, exaucer ses prières, confirmer ses désirs et lui accorder ses demandes."

Après de nouveaux chants qui résument tout ce qui

vient d'être fait, le Pontife bénit tout ce qui est nécessaire au service de l'autel, et la consécration de l'Eglise est terminée; pendant les apprêts de l'Auguste sacrifice, le Pontife s'écrie :

« Lévités environnez l'autel du Dieu des armées; parez-le de vêtements blancs, et chantez au Seigneur un cantique nouveau : *Alleluia*.

« Le Seigneur t'a revêtu, ô Eglise de mon Dieu, de la tunique d'allégresse, il a placé la couronne sur ta tête et t'a parée des ornements sacrés.

« Tu brilleras d'une éclatante lumière, et toutes les extrémités de la terre l'adoreront. Les nations les plus éloignées viendront t'apporter leurs présents et adorer ton Dieu; elles baisseront, comme sainte, la terre que tu habites, et invoqueront ton nom comme le plus grand du monde. Bénis seront à jamais tous ceux qui t'habiteront; tu te réjouiras dans la multitude de tes enfants, en les voyant venir et se rassembler de toutes parts sous le sceptre de ton Dieu ! » paroles mystérieuses qui s'adressent à l'Eglise sainte dont le temple nouveau est la figure.

La nef a la forme d'un vaisseau, et figure la barque de Pierre, hors de laquelle point de salut. Il a sa pierre angulaire, ses fondements, ses murs composés de pierres diverses, ses colonnes, ses tours, ses cloches, ses fenêtres et ses portes. C'est que l'Eglise a pour pierre angulaire Jésus-Christ; pour fondements, les patriarches et les prophètes; pour murs, l'assemblage de tous les peuples; pour colonnes, les apôtres; pour tours de défense, les pasteurs; pour airain sonore, la voix de ses prédicateurs; pour fenêtres et portes, les cinq plaies de son divin époux par lesquelles jaillissent les lumières et les consolations de la grâce !

Encore quelques chants, quelques encensements, et quelques prières, et le Temple, l'autel, et toutes les choses nécessaires au culte divin sont consacrés à jamais ! Depuis quatorze cents ans que ces augustes cérémonies sont usitées dans l'Eglise Catholique pour la consécration de nos Temples, elles n'ont rien perdu de leur beauté, de leur mystérieux symbolisme, de leur grandeur, de leur onction. Heureux ceux qui ont été les témoins de ce drama sacré, où sous un jour emblématique se reflètent les figures du passé, les réalités du présent et les destinées de l'avenir. Dans ce tableau vivant, l'Eglise militante de la terre, et l'Eglise triomphante du Ciel, ont successivement passé sous nos yeux, laissant dans tous les cœurs avec de saintes tristesses, de puissants encouragements, de suaves consolations et d'ineffables espérances.

VIII.

La célébration du St. Sacrifice commence. A l'Evangile, le Rév. Messire Faillon monte en chaire. Il choisit pour texte de son instruction ces paroles du Psalmiste : *Recordatus est Dominus misericordia sua, et veritatis sua domui Israel. Le Seigneur s'est souvenu de ses miséricordes, et de ses promesses à la maison d'Israel.*

Dieu a fait des promesses à son Eglise dans la personne de ses apôtres : il en a fait aussi aux person-

nes éminentes qu'il a choisies pour fonder l'Eglise du Canada, et entr'autres celle de faire honorer toujours en ce pays la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Et dans la construction et la consécration de ce nouveau temple, dans le don qu'il a fait à cette ville de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Pitié, nous voyons de nouveaux effets de sa miséricorde sur nous et de la vérité de ses promesses.

Pour l'accomplissement d'une partie de ses promesses, Dieu appelle, du fond de la Champagne, une pauvre fille, Marguerite Bourgeois. La Reine du ciel lui apparaît elle-même, et lui confie le soin de la faire connaître et honorer dans la nouvelle colonie fondée à Montréal, et dans tout le Canada.

Forte des promesses divines, la sœur Bourgeois s'achemine vers un port de mer sans autres ressources que sa confiance en Dieu. Elle fonde la Congrégation qui survit à la chute des empires, et se développe parmi les bouleversements politiques.

Toute la vie de cette sainte fondatrice est employée à l'accomplissement de sa mission; par l'éducation et l'instruction des jeunes personnes, elle répand dans toutes les familles la dévotion à Marie. Son zèle s'étend non seulement aux jeunes enfants, mais encore aux personnes les plus âgées qu'elle réunit autour d'elle.

Et quels effets de sanctification n'a-t-elle pas produits par ses conversations édifiantes et par l'ardeur de ses prières? Que d'âmes n'a-t-elle pas ramenées dans le sentier de la vertu en leur faisant goûter la dévotion à la Reine des anges? Combien n'en a-t-elle pas conduites à la plus sublime perfection? C'est à elle, à ses prières, à ses bons exemples que Mlle Le Ber dut sa vocation.

Et le concours des pieux pèlerins à Notre-Dame-de-Bon-Secours qu'est-il autre chose qu'un fruit toujours subsistant du zèle fécond de cette fervente apôtre de Marie! C'est elle qui apporta de France cette statue miraculeuse, connue sous le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours, que lui avait donné un des *Associés de la Compagnie de Montréal*, dans le but « d'échauffer d'autant plus la dévotion des Colons, dans l'île de Montréal, et d'y faire honorer la très Ste. Vierge à laquelle cette île est particulièrement dédiée et dont elle est la maîtresse. » Ce fut elle qui entreprit presque entièrement à ses frais la construction de la *Chapelle de Bon-Secours*, dans la pensée qu'elle deviendrait un lieu de pèlerinage, et un moyen toujours subsistant d'accroître la dévotion à Marie, comme elle devait être aussi un monument public de son zèle et de celui de ses ferventes compagnes.

Les désirs de la Vénérable Sœur Bourgeois se sont accomplis. De nos jours ce lieu de pèlerinage est en grande vénération, et le concours des fidèles, loin de diminuer, va toujours croissant; et si la dévotion envers l'auguste Mère de Dieu est si universelle, si populaire; si, depuis l'enfance, elle nous est familière et une source des plus douces consolations, après Dieu, c'est à la Vénérable Sœur Bourgeois que le Pays en est redevable, et aux dignes héritières de son zèle et de sa mission.

Cette sainte ardeur pour le culte de Marie ne s'est point éteinte avec la vie de la Sainte Fondatrice; Dieu, par elle, l'a communiquée à toutes ses filles appelées à continuer son œuvre; et ce temple, élevé par leurs soins et le fruit de leurs sacrifices, est un nouveau monument de leur ferveur et de leur fidélité. Bien plus, pour montrer que cet esprit de zèle à communiquer la dévotion envers Marie est toujours vivant dans la congrégation, Dieu vient de renouveler, pour

les filles, par le don de la *Statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié*, la faveur qu'il avait faite à leur digne mère en la mettant en possession de celle de Notre-Dame de Bon-Secours ; car dans les desseins de Dieu cette nouvelle statue doit être, comme l'ancienne, une occasion de renouvellement dans la dévotion à Marie, et cette nouvelle Eglise un nouveau lieu de pèlerinage. En considérant attentivement les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le don de cette statue miraculeuse, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un effet frappant de la divine Providence qui a voulu en gratifier les Sœurs de la Congrégation et par elles tout le Canada. En effet ce don était moralement impossible de la part des donateurs : l'histoire de cette statue le fera suffisamment comprendre.

De temps immémorial cette statue appartenait à l'Eglise collégiale des *Chanoines Séculiers* de St. Didier, à Avignon.

Depuis cinq ou six siècles, elle était devenue un objet de singulière vénération, à cause des grâces privilégiées obtenues à son occasion, par l'intercession de Marie. Cette Eglise était donc devenue un lieu de pèlerinage, tapissé d'ex voto en témoignage des faveurs accordées à la confiance des peuples ; une lampe brûlait continuellement devant la statue, et pour soustraire ce précieux trésor à toute tentation criminelle, la grotte où elle était conservée avait été fermée par une grille de fer.

Cependant, la révolution française éclata, et après avoir brisé les trônes et décapité les Rois, elle renversa les autels, brûla les églises et massacra ses ministres.

La Collégiale d'Avignon ne pût échapper à la dévastation, et la statue de *Notre-Dame de Pitié*, arrachée de son sanctuaire, fut traînée sur la place publique et jetée au milieu d'un monceau de débris d'autels et d'autres meubles d'église, mis à l'encan comme bois à brûler.

Une pieuse dame, pénétrée de douleur de voir livrée à la profanation une statue qui, depuis tant de siècles, avait été l'objet de la vénération des fidèles, prit la résolution de la sauver de la destruction. Elle fit appeler une personne de confiance et lui donna commission d'acheter en son nom le tas de bois où se trouvait la statue miraculeuse. La commission fut exécutée avec fidélité, et la pieuse dame, maîtresse de la statue vénérée, la plaça avec bonheur dans un appartement retiré de sa maison, fit brûler une lampe devant elle et invita les personnes pieuses de sa connaissance à la venir vénérer.

Après dix années d'impiété et de tourmente, la paix fut rendue à l'Eglise de France ; les églises furent ouvertes, et la statue de *N.-D. de Pitié* rendue à la dévotion des fidèles. Mais l'église collégiale ne subsistant plus, elle fut placée dans l'église paroissiale de St.-Didier.

Là, pendant de longues années encore, elle fut l'objet du respect et de la confiance de toutes les âmes dévotes, et bientôt les murs de la chapelle où elle était exposée se couvrirent d'ex voto sans nombre, que l'on y voit encore aujourd'hui.

Néanmoins, cette chapelle avait besoin de réparations. Un riche habitant d'Avignon, fort attaché au culte de la Vierge, conçut le projet de les entreprendre à ses frais, et destina à l'exécution de ce dessein des sommes considérables. La mort le surprit au milieu de ses pieux projets, mais avant de mourir il chargea son neveu de l'accomplissement de sa bonne œuvre.

Ce neveu était prêtre, et fort dévôt à Marie. Heureux de la charge qui lui avait été confiée, il se mit aussitôt en devoir de remplir les pieuses intentions de son oncle.

Les réparations se firent sur une vaste échelle et l'ornementation nouvelle excita l'admiration et la joie de tous les paroissiens de St.-Didier, mais la niche construite en marbre pour recevoir la statue de *N.-D. de Pitié*, se trouva trop grande. Pour remédier à cet accident, le prêtre zélé fit sculpter par un artiste distingué une nouvelle statue de plus grande dimension.

Et comme cette statue était non moins belle que la première, par le naturel et le pathétique de son expression, autant que par la pureté de ses formes, et que les fidèles venaient l'honorer comme par le passé, et que les merveilles de Dieu à cette occasion ne cessaient point de se manifester, l'ancienne statue fut donnée par le curé et les marguilliers de St.-Didier à l'exécuteur testamentaire, en reconnaissance des bienfaits de son oncle et de ses propres largesses.

Le don fut accepté avec une vive joie, et la statue placée avec respect dans sa maison, continua d'être pendant deux ou trois ans une source de bénédictions pour tous ceux qui venaient prier à ses pieds.

C'est de là qu'elle a été donnée pour être apportée au Canada, pour être donnée aux sœurs de la Congrégation, par une suite d'événements qui montrent évidemment les desseins de Dieu sur cet Institut et sur ce pays.

C'était en 1854, la communauté était plongée dans une amère douleur, causée par la perte récente de quinze Sœurs, enlevées dans le cours d'une année.

Un vénérable Prêtre, ami du propriétaire de la statue de *N.-D. de Pitié*, et qui se trouvait alors en Amérique, lui écrivit pour lui faire part de la désolation des Religieuses et lui demander avec instance ce leur donner la statue miraculeuse, espérant que ce présent apporterait quelque soulagement à leur douleur, et contribuerait beaucoup à étendre en Canada la dévotion envers Marie.

Chose étonnante, malgré l'attachement du propriétaire pour cette statue vénérable, malgré mille autres raisons qu'il avait de ne s'en pas désaisir, il répondit à son ami qu'il lui envoyait aussitôt la statue demandée.

Mais, à peine était-elle en mer, qu'il fut pris de regret du sacrifice qu'il avait fait, et il s'en plaignit dans une suite de lettres à son ami, s'accusant d'avoir manqué d'affection pour son pays, et ne pouvant expliquer comment il avait pu prendre une telle résolution ; au risque, dit-il, de se faire lapider par tout le peuple lorsqu'il apprendrait la perte qu'il venait de faire.

Plus tard, ayant appris l'honneur rendu à la statue, et les effets de grâces produits à son occasion, en Canada, il éprouva une grande consolation, et voulut même donner aux Sœurs un titre authentique de l'autorité archiépiscopale d'Avignon, attestant que la statue miraculeuse envoyée en Canada est la même que l'on vénérât à St. Didier d'Avignon, depuis des siècles, sous le titre de *Notre-Dame de Pitié* ; et, sachant que l'on devait construire une église en son honneur, il voulut contribuer à cette bonne œuvre par une somme qu'il offrit à cet effet.

De tout cet exposé, il résulte que le dessein de Dieu était d'enrichir ce pays d'un don précieux et de lui donner une nouvelle marque de sa miséricorde et de la vérité de ses promesses.

Reste maintenant à se demander pourquoi ce trésor a été mis en la possession des Sœurs de la Congrégation, de préférence à toute autre Communauté.

La raison en est facile à comprendre. Par sa vocation, la Congrégation est destinée à faire honorer Marie et à étendre sa dévotion : et c'est pourquoi la Providence leur adresse ce trésor, comme à leur insçu, car elles n'ont fait aucune avance pour se le procurer : elles en ignoraient l'existence, et, l'eussent-elles connu, elles ne pouvaient espérer l'obtenir : puis elle arrive au milieu d'elles, par une coïncidence aussi touchante que remarquable, et qui n'avait été ni prévue, ni concertée, le 1er juillet 1855, veille de la Visitation, fête patronale de l'Institut, au moment où elles allaient commencer les premières Vêpres de la Fête, comme si Marie eût voulu prendre possession de cette maison, au jour même où elle y est honorée comme patronne. Circonstance singulière qui fit naître dans les cœurs la plus vive allégresse et leur fit goûter quelque chose du bonheur qu'éprouva Ste. Elizabeth, en pareil jour, en recevant la Mère de son Dieu dans sa propre demeure, sentiments que plusieurs Sœurs exprimèrent par les paroles mêmes de la mère de St. Jean : "D'où nous vient ce bonheur que la Mère de notre Dieu vienne nous visiter."

Le but de la bonté divine est donc de renouveler en ces jours la sincère et solide piété envers Marie, dans le cœur de tous les *Canadiens*, par des moyens semblables à ceux qu'elle avait employée pour l'y faire naître et fleurir. Ce dessein s'est déjà manifesté par la confiance spontanée que l'apparition de cette statue a fait naître dans les âmes, par la dévotion des fidèles à se procurer de l'huile de la lampe qui brûle devant son autel, sans que personne ait donné connaissance de ce pieux usage qui se pratiquait en France ; par les grâces et les guérisons obtenues, et enfin, par la construction de ce temple, effet du zèle, de la générosité des *Sœurs de la Congrégation*, qui, à l'imitation du saint Roi David, n'eurent pas plutôt reçu la précieuse statue, qu'elles résolurent de n'avoir ni calme, ni repos qu'elles ne lui eussent élevé un sanctuaire honorable où tous les fidèles pussent y avoir accès, et dans lequel l'auguste Reine du Ciel fut plus particulièrement honorée sous le titre si touchant de la *Compassion*.

C'est donc à nous de nous montrer les dignes enfants de nos Pères dans la Foi, de renouveler dans nos âmes la dévotion envers Marie, en cette circonstance si providentielle.

Dieu proportionne toujours les secours aux besoins. Il donna autrefois à ce pays la statue de Notre-Dame-de-Bonsecours, dans un temps où il était exposé à des périls de guerre continuels. Aujourd'hui il nous fait don de la statue de Notre-Dame-de-Pitié, dans un temps où nous avons à déplorer la perte de tant d'âmes entraînées dans la route du mal par les maximes antichrétiennes du siècle, l'amour du luxe ou de la sensualité. Pouvait-il nous donner un secours plus efficace ! Une marque plus privilégiée de sa bonté que Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, dans ses dernières instructions au clergé et au peuple de son diocèse, considère et recommande comme un moyen sûr et puissant de nous préserver contre la contagion générale !

Béni soit donc le Seigneur qui a daigné se ressouvenir de ses *miséricordes et de ses promesses faites à Israël*.

Marie n'a jamais rejeté la prière de ceux qui recouraient à elle ; combien plus la bonté de son cœur maternel se laissera-t-elle toucher par les prières de

ceux qui viendront visiter ce sanctuaire auguste consacré par les prières les plus solennelles de l'Eglise !

Puisse toutes les générations recevoir les torrents de grâces et de bénédictions qui y sont attachées ! Puisse la sincère dévotion au saint mystère de la *Compassion de Marie* jeter dans tous les cœurs de profondes racines, et après nous avoir fait compatir sur la terre aux douleurs de cette divine Mère nous rendre tous participants de sa gloire dans le Ciel, que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

Nous ne ferons pas l'éloge de l'Orateur, notre faible voix ajouterait peu à la voix de ses *Œuvres* si bien connues, si bien appréciées en Canada, en France et à l'étranger ; mais nous ne pouvons oublier de remarquer, avec la *Minerve*, combien le choix du Rév. Messire Faillon pour prédicateur en cette circonstance a été heureux, délicat, et combien il a procuré de douces jouissances à tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre.

A la suite de cet entretien, dont malheureusement nous ne rapportons que les points les plus saillants, (n'ayant pu avoir recours qu'à notre mémoire, et n'ayant osé nous adresser au Rév. Messire Faillon, crainte de blesser sa modestie,) la sainte Messe se continua. Mgr. donna sa bénédiction solennelle et fit publier les Indulgences accordées à tous ceux qui visiteraient ce temple au jour anniversaire de sa Dédicace : et les chœurs entonnèrent le *Magnificat*. Toute l'assemblée se leva spontanément, toutes les voix se mêlèrent, et les accents de la plus vive reconnaissance éclatèrent et montèrent jusqu'au trône de la Miséricorde divine, pour la bénir des faveurs qu'elle n'a pas accordées à toutes les nations. Le soir, Mgr. couronna cette grande fête par un salut solennel.

Ainsi s'accomplissent les saintes solennités de l'Eglise, à la gloire de Dieu, à l'avantage et pour le bonheur de l'homme, laissant après elles des joies sans remords, des souvenirs impérissables et un désir ardent de contempler un jour les solennités triomphantes de l'Eglise du Ciel dont elles ne sont qu'une faible et périssable image.

Nous avons reçu le *Mémorial de l'Education du Bas-Canada*, de M. J.-B. Meilleur, A. M., M. D., ancien membre du Parlement et ex-Surintendant de l'Instruction-Publique pour le Bas-Canada. C'est le résumé des faits relatifs à l'Education, jusqu'à l'année 1855.

Ce livre, animé de l'esprit profondément religieux de l'auteur, montre les progrès et les bienfaits de l'Education religieuse dans le *Canada* ; à ce titre, il se recommande à tous les bons catholiques et aux amis dévoués et éclairés de l'avenir de leur pays.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Editeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaut, au Cabinet de Lecture paroissial, rue Notre-Dame, et chez MM. Plingnet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plingnet & Cie., 26, rue St. Gabriel.